

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/06/06/2017012665/justel>

Dossier numéro : 2017-06-06/07

Titre

6 JUIN 2017. - Arrêté royal transférant temporairement le siège de Malmedy de la justice de paix du canton de Malmedy, Spa et Stavelot à Spa

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 10-04-2019 inclus.

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 30-06-2017 page : 69363

Entrée en vigueur : 30-06-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2019-04-07/01, art. 4,5°, 002; En vigueur : 01-12-2019>